

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **13 (1877)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

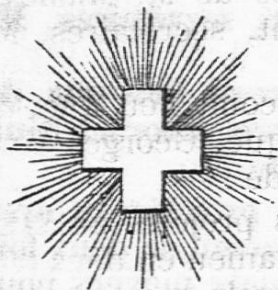
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 JANVIER 1877

XIII^e Année.

N^o 2.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Une grande réforme dans l'éducation populaire. — Les amis de l'éducation dans le Tessin. — Correspondances. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Variétés.

AVIS

Les personnes qui accepteront ce deuxième numéro de l'*Educateur* seront considérées comme abonnées et membres de la Société.

Le Comité directeur provisoire.

A NOS COLLÈGUES DU VALAIS

Nous devons à l'obligeance du Département de l'Instruction publique du canton du Valais, le plaisir de pouvoir envoyer le journal des instituteurs de la Suisse romande à tous nos collègues et amis du Valais, qui, comme nous, travaillent au développement moral et intellectuel de la jeunesse. Dans l'espoir qu'ils y feront bon accueil, nous leur présentons nos salutations cordiales et fraternelles.

Le Comité.

Une grande réforme dans l'éducation populaire,

par un Anonyme, dans le journal de Bâle intitulé *Schweizer-Grenzpost*.

Le *Grenzpost*, feuille politique quotidienne et importante de Bâle, a publié une série d'articles remarquables sur la question

scolaire. La justesse de plusieurs aperçus et la courageuse hardiesse de l'écrivain anonyme nous engagent à en donner, sinon une traduction littérale, du moins une reproduction libre à nos lecteurs. Ce n'est pas que nous souscrivions à toutes les critiques et que nous applaudissions à toutes les idées de l'auteur. Il s'en faut bien. Plus d'une fois, les jugements du pédagogue ou pédagogicien¹ inconnu frisent l'exagération et l'injustice ; d'autres fois ses opinions touchent (selon nous) au paradoxe et au sophisme. Ainsi il semble ne rompre en visière avec les manies et les préjugés qui règnent dans la région officielle et administrative en matière d'instruction publique, que pour subir lui-même la loi d'autres préjugés et de certaines manies de l'esprit du temps, en ce qui concerne, par exemple, l'éducation des pasteurs dont il a jugé à propos de s'occuper en passant dans un passage de ses articles.

Nous avons surtout été frappé du ton dédaigneux et presque malveillant avec lequel notre réformateur scolaire parle de la classe enseignante à laquelle il est évident qu'il ne doit pas appartenir, à moins que ce ne soit dans l'ordre technique ou dans un enseignement supérieur à l'école populaire qui fait l'objet spécial de ses attaques. Mais c'est cette injustice même, jointe aux raisonnements spécieux du spirituel critique, qui nous a confirmé dans le dessein d'en faire connaître le sens aux amis de l'instruction publique, sauf à réfuter les erreurs de jugements et à repousser les traits incisifs de l'auteur anonyme. Ignorer n'est pas répondre. La conspiration du silence sied mal aux amis de la lumière et de la vérité. Cette ignorance calculée n'est d'ailleurs ni efficace ni sincère quand il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui de l'éducation de la génération naissante et de l'avenir de la société humaine. Car, ainsi que le disait l'immortel fondateur de l'Union américaine, le grand Washington dans sa lettre d'adieu au peuple des Etats-Unis, le 17 septembre 1799 : « Dans tout pays l'instruction est le fondement le plus sûr du bonheur. » Par instruction, l'homme d'Etat américain entendait, sans contredit, une instruction *éducative*, car l'instruction pure et simple (nous sommes d'accord sur ce point essentiel avec l'auteur des articles de la feuille de Bâle) sans la culture du sentiment, de la conscience et du caractère, peut être un fléau plutôt qu'un bienfait.

¹ On a voulu établir cette distinction entre pédagogue et *pédagogicien* ou *pédagogue*, que le premier s'est occupé ou s'occupe de la pratique de l'enseignement, pendant que l'autre est plutôt un théoricien, un philosophe de l'éducation. Mais cette distinction n'a pas pris dans les pays de langue française.

Les articles de l'anonyme ayant occupé plusieurs feuillets de la *Grenzpost*, en novembre et en décembre 1876, nous nous voyons obligés de distribuer en deux ou trois articles l'exposé que nous comptons en faire et qui commencera dans le prochain numéro.

A. DAGUET.

Les amis de l'éducation dans le Tessin.

Les discussions politiques dont ce canton est le théâtre, n'ont pas empêché les amis de l'éducation du peuple de se réunir à Mendrisio, le 30 septembre, dans la vaste cour du gymnase pour assister à la réception de la bannière de la société, exécutée sur les dessins de l'illustre sculpteur Véla par plusieurs gracieuses dames de la localité.

La cérémonie commença par le chant de l'hymne national suisse qu'exécuta la société philharmonique de Besazio. Le président de la société des secours mutuels des instituteurs et qui est aussi le seul survivant des fondateurs, M. le chanoine Ghiringhelli prit la parole pour présenter par un splendide discours la bannière nouvelle, comme symbole du but et de la mission de la société *démopédentique* ou des amis de l'éducation populaire. Il proclame le triomphe de la vérité comme pouvant seul sauver l'humanité et adresse un salut à la triade helvétique : *Pestalozzi, Girard et Franscini* c'est-à-dire aux trois hommes qui dans des langues différentes ont exposé le meilleur système d'éducation. Il donne un regret aux amis et bienfaiteurs de l'éducation que le Tessin a perdus. Il accentue la nécessité de se serrer autour de la bannière du progrès tout en témoignant l'assurance qu'elle n'a rien à craindre aux mains des Mendrisiens dévoués à la liberté et aux lumières.

La séance proprement dite ayant été ouverte dans l'église du gymnase par le président, docteur Béroldingen, les questions à l'ordre du jour concernant la rédaction de l'*Educatore*, le monument Lavizzari, la caisse d'épargne occupèrent d'abord l'assemblée.

Ce fut ensuite le tour des questions pédagogiques proprement dites comme l'examen d'une petite grammaire pour l'enseignement de la langue italienne, par le professeur Baragiola, selon la méthode intuitive de Pestalozzi. Cette méthode a déjà été naturalisée dans le Tessin par la petite grammaire du professeur Curti et non d'après le système des définitions abstraites. Après une longue discussion à laquelle prennent part, entr'autres, M. Ghiringhelli et le conseiller d'Etat Lombardi, il est décidé de

demander l'introduction dans les écoles élémentaires de la grammaire de M. Emile Baragiola.

La question de l'enseignement de l'histoire universelle, soulevée par le même M. Baragiola, a ensuite occupé l'assemblée. Par 31 voix contre 19, on renvoie cet objet à un examen plus sérieux, sur la proposition d'une commission formée des professeurs Pozzi, Nizzola et Ressina, et en opposition à la proposition de M. Baragiola qui demandait l'urgence.

Un autre M. Baragiola, directeur du gymnase, avait écrit un mémoire tendant à la réforme de l'enseignement dans le degré moyen d'instruction et tendant à une division des études plus en rapport avec les exigences de l'époque actuelle. Après avoir entendu plusieurs membres, l'assemblée décide qu'on fera part des propositions de M. Baragiola à la direction de l'instruction publique. La question des traitements des instituteurs ayant été portée devant l'assemblée, M. l'avocat Righetti demande qu'il soit adressé des remontrances au Grand Conseil contre le projet de diminuer les traitements et pour demander au contraire qu'on les augmente.

M. le conseiller d'Etat Pollini appuie l'opinion de M. Righetti et désire qu'en cas de rejet par le Grand Conseil, l'affaire soit portée au Conseil fédéral pour empêcher la violation de la constitution fédérale. M. le conseiller Mola propose de réclamer du Conseil fédéral l'élaboration de la loi sur les écoles. M. Ghiringhelli appuie. Les deux propositions sont votées.

M. l'avocat Rusconi demande que l'assemblée s'intéresse à la publication des manuscrits du docteur Charles Cattaneo. M. Cattaneo était, comme l'on sait, un penseur d'élite et professeur de philosophie au lycée de Lugano. Sur l'assurance donnée par M. Roméo Manzoni, que ces manuscrits seraient prochainement livrés à la publicité, M. Rusconi retire sa proposition.

Le canton du Tessin a une commission pour les études historiques. Mais elle ne montre pas assez de zèle. M. l'avocat Angelo Baroffio signale la disparition de documents aux archives cantonales. Il demande qu'on trouve les moyens de les faire réintégrer. La proposition est votée par l'assemblée.

L'ordre des avocats de Lucques ayant décidé de décerner une médaille d'or à un jurisconsulte éminent, M. Carrara, membre honoraire de la société des amis de l'éducation tessinoise, l'assemblée, sur la proposition de M. Ghiringhelli, se prononce pour concourir par ses subsides à cette marque de distinction.

Une pieuse habitude de la société des amis de l'éducation tessinoise, c'est de célébrer la mémoire des membres qu'elle a perdus dans l'année par une courte mention historique. Elle n'a pas

manqué à cet usage et elle a ordonné l'impression de l'éloge funèbre de l'avocat *Balli*, membre de toutes les sociétés philanthropiques, patriotiques ou politiques, de celui du professeur de dessin *Donati* (1819-1876) peintre distingué et auteur du tableau des quatre évangélistes de l'église russe à Genève, pour lequel il avait reçu une croix d'honneur de l'empereur de Russie; l'éloge de l'avocat *Joseph Béroldingen*, légiste capable, magistrat éloquent, élève des universités de Pavie et de Pise, de la même famille que l'ingénieur renommé de ce nom.

L'assemblée avait épuisé ses *tractanda*. Un joyeux banquet réunit les membres à l'hôtel de Mendrisio où les chants et les discours alternèrent avec la musique selon l'usage.

Profitant de l'occasion qui réunissait un grand nombre de ses membres, la société des secours mutuels formée par les instituteurs, a tenu ses assises à Mendrisio, le 1^{er} octobre, sous la présidence de M. Ghiringhelli. Ce dernier a ouvert la séance par un discours où il a exprimé ses regrets de voir un grand nombre d'instituteurs ne pas comprendre le bienfait de l'œuvre et s'abstenir de toute participation.

Il a ensuite fait connaître les secours accordés et les pensions payées pendant l'exercice précédent. L'affaire a marché quand même, dit le président, et l'accroissement de la somme nécessitera un système d'administration différent de celui qui a été suivi jusqu'ici.

Il résulte des comptes de la société que l'entrée a été de 5277 fr. 22 c., la sortie de 3326 fr. 70 c. et qu'il y a un solde en caisse de 1950 fr. 52 c.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCES

Lausanne, le 28 décembre 1876.

A Monsieur COLOMB, instituteur à Aigle.

Monsieur,

Le regret que vous exprimez dans l'article, d'ailleurs très bienveillant, que vous avez consacré à l'*Ecole musicale*, nous le comprenons parfaitement et nous le partageons avec vous.

Ce que nous tenons à dire, sans qu'il soit nécessaire ni convenable de citer des noms, c'est que la commission s'est adressée à un assez grand nombre de personnes dont le concours lui aurait été précieux..., mais, hélas ! son appel est resté à peu près sans écho ; et si elle avait attendu le concours des poètes musiciens, le volume serait encore à naître.

Vous exprimez en outre le regret que quelques mélodies populaires n'aient pas conservé les paroles connues de tout le monde. Parfaitement ! mais si certains morceaux sont du domaine public, il en est d'autres

- dont le texte est la propriété d'éditeurs parfois peu accommodants, si bien que, assez souvent, on a cru devoir écrire d'autres paroles, uniquement pour éviter des désagréments.

- Enfin, quant au désir exprimé de divers côtés, que les deux parties dont l'ouvrage se compose, soient reliées en deux volumes et vendues séparément, il sera certainement l'objet d'un sérieux examen quand il s'agira d'une seconde édition. Qu'il nous soit pourtant permis d'observer que la réunion des deux parties en un volume est une des conditions du bon marché de cet ouvrage. Il est sûr, en effet, pour plusieurs raisons qu'il est inutile d'expliquer longuement, qu'on serait obligé de vendre les deux parties séparées plus cher, en proportion, que l'ouvrage entier, dont le bas prix ne laisse, nous semble-t-il, rien à désirer.

Vous voudrez bien, nous l'espérons, faire part aux lecteurs de l'*Educateur* de ces explications que nous nous sommes efforcés de donner aussi brièvement que possible.

Agréez, Monsieur, l'assurance de toute notre considération.

La Commission. (Pour elle, DURAND, pasteur.)

Aigle, le 3 janvier 1877.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de soumettre aux lecteurs de l'*Educateur* quelques questions prises un peu par ci, un peu par là ; elles n'ont d'autre mérite que de provoquer les recherches ou les réflexions de vos abonnés.

Si le mot de Louis XIV est authentique : « L'Etat, c'est moi » dans quelle circonstance fut-il prononcé ?

La locution vaudoise « voir » que nous ajoutons après les verbes à l'impératif : regarde-voir, donnes-en-voir, a-t-elle quelques ancêtres dans la langue française ?

Quelle est l'étymologie probable du mot patois « truet, tre » signifiant pressoir ?

Quelle est l'étymologie probable du nom *gratte-cul*, ou *gratta cu* donné au fruit de l'églantier ? (ne pas trop se fier à Littré pour ce dernier, à mon avis).

G. COLOMB, régent.

Monsieur le Rédacteur,

L'instituteur ne peut longtemps se payer de mots et de théories ; il lui faut en classe, comme dans la vie ordinaire, les avantages de la pratique et les expériences qui en résultent.

L'*Educateur* s'était départi depuis quelque temps de sa tendance pratique pour revêtir le caractère d'un journal purement abstrait, aussi voyait-il ses abonnés diminuer d'année en année et l'intérêt du corps enseignant s'amoinrir pour le fruit de ses délibérations. Cependant il ne fallait pas désespérer.

Le premier numéro de 1877 offre une série d'articles variés : orthographe, définitions, familles de mots, compositions, problèmes numériques et d'actualités, etc. ; cette partie du journal est destinée à intéresser

maitres et élèves : ceux-ci pour les leçons nouvelles qu'elle fournit et ceux-là par les sujets qu'elle offre à leur activité, sans parler de l'émulation qu'elle provoque au milieu de tous.

Les Instituteurs verront avec plaisir ce retour au programme de jadis et salueront avec bonheur l'intention manifestée par le Comité rédacteur de faire droit à ce vœu si légitime. Je suis persuadé que la plupart de vos lecteurs s'intéresseront vivement aux travaux qui leur sont proposés, et le résultat immédiat de cette idée sera le développement de l'esprit d'investigation et un redoublement d'activité dans le champ de notre langue maternelle. SERVIAM.

BIBLIOGRAPHIE

DEUX NOUVELLES NEUCHATELOISES.

Histoire du Canari Abram Nicole, par Fritz CHABLOZ (188 pages), et le *Passage des Alliés en 1813*, par Numa Droz (29 pages). Locle, chez Eugène Courvoisier.

Deux nouvelles du crû et qui n'ont rien de banal, ni l'une ni l'autre. Ce sont cependant deux nouvelles populaires dans le genre de celles de ce couple d'amis littéraires qu'on nomme Erkmann-Chatrion. Les *Canaris* du prince Berthier, c'étaient les soldats à uniformes jaunes qui formaient le bataillon levé pour ce prince et non par lui qui ne visita jamais sa principauté. Il avait mieux à faire cet Ephestion du Nouvel Alexandre.

La nouvelle ou le roman de M. Chabloz c'est l'histoire d'un jeune ouvrier neuchâtelois, Abram Nicole, quittant l'état de monnayeur, non pas précisément par désespoir et encore moins par dépit amoureux, mais au contraire dans l'espoir d'arriver un jour à obtenir la main de celle qu'il aimait d'amour, Elisabeth Lorimier. Le pauvre garçon va se battre contre les Anglais, dans les parages du Hâvre, et contre les Autrichiens à Wagram, où les Neuchâtelois, à commencer par Jules de Pourtalès, aide-de-camp de Berthier, jusqu'à Abram Nicole, firent bravement leur devoir et méritèrent les éloges publics du général Régnier.

Le commandant de Bosset surtout se comporta en vaillant et habile officier. Pour récompenser ses canaris, Berthier les fit bivouaquer à Schœnbrunn avec la vieille garde. Nicole devint sergent-major, mais n'oubliait pas Elisabeth Lorimier, dont l'épaulette d'officier devait lui conquérir la main, sinon les bonnes grâces qui lui étaient acquises depuis longtemps.

Mais voici qu'après nous avoir fait venir l'eau à la bouche de deux façons, en nous promettant l'histoire des serins ou canaris dans la campagne d'Espagne et celle de la fin de ses amours et de son mariage probable, Abram Nicole nous plante là en se retranchant derrière ses mauvais yeux et sa vieillesse. C'est un peu raide de nous brûler ainsi la politesse, et le spirituel feuilletonniste de l'*Union libérale* a raison de lui en faire le reproche. Le feuilletonniste en question lui en fait d'autres encore qui ne sont pas non plus sans fondement sur certaines dis-

parates de style, sur quelques longueurs et les citations de feuille d'avis dont il a émaillé son récit, sans doute pour lui donner plus d'authenticité, mais qui jurent par trop avec les pages pleines de naturel, de verve, de feu et de coloris que renferme le livre. Cela n'a pas empêché le feuilletonniste de l'*Union* de regretter que Nicole ait posé la plume avant d'avoir achevé sa captivante autobiographie. Nous le regrettons aussi sincèrement pour notre compte, et nous espérons bien que le brave homme retrouvera ses yeux et sa santé pour la terminer. Tout en rendant justice à Abram Nicole, le critique dont nous parlons l'a mis au-dessous du conteur du passage des Alliés dont il dit ignorer le nom ainsi que celui de l'auteur d'Abram Nicole. Il aurait pu cependant les lire tous deux au titre du livre. La nouvelle, dit-il, est « spirituellement » racontée et forme un tout agencé avec art. » Il y a certainement un vrai talent descriptif dans la narration de l'arrivée des Kaiserlick dans le pays de Neuchâtel et un plus grand enchaînement dans la trame du récit. Mais n'en déplaise aux admirateurs du second et en dépit des défauts du premier conteur, nous donnerons la préférence à celui-ci à cause de ses qualités épiques. M. Numa Droz s'est montré certainement un peintre habile de genre, mais M. Chabloz, lui, est un peintre de batailles. Dans tous les cas, il y a dans ces deux auteurs un Erckmann-Chatrion à l'état latent auquel il ne manque que l'occasion pour se développer et grandir au jour de la publicité.

M. Chabloz n'est pas d'ailleurs un nouveau venu dans le champ des études historiques ; il a payé noblement son tribut à la Muse du Passé dans ses écrits sur la Sagne, la Beroche, les Serrières qui lui ont valu une place parmi les écrivains historiques de l'ancienne principauté devenue république. A. D.

Dictionnaire universel des Littératures, par VAPEREAU, auteur du grand *Dictionnaire des contemporains*¹.

Notre siècle qui n'est l'âge d'or, ni l'âge d'argent des anciens, ni un siècle de plomb ou de fer, mais celui du papier imprimé et du papier monnaie sous toutes les formes, pourrait aussi être baptisé le temps des *Dictionnaires* et des *Encyclopédies*.

Un Dictionnaire des littératures manquait à la collection. M. Vapereau s'est chargé de nous en doter. Professeur de talent, écrivain habile, l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*, dont l'édition la plus complète a paru en 1870, et auquel l'auteur joint un appendice en 1872, était certes, plus qualifié que n'importe qui pour cette œuvre considérable par les recherches que lui a coûtées son précédent ouvrage sur les Contemporains, c'est-à-dire sur les vivants. Ici, c'est des illustres morts dont il s'agit et de leurs œuvres, quels que soient le temps et le pays qui les ont vus naître.

Mais au tableau, ou plutôt à la biographie et à l'appréciation des auteurs et des personnages célèbres du passé n'est pas circonscrit le cadre

¹ Hachette, Boulevard St-Germain, 79. 1876.

du Dictionnaire des Littératures. On y trouve la Théorie et l'histoire des divers genres de style, les principes d'Esthétique littéraire, des données sur les Langues et les Littératures correspondantes à chacune d'elles.

La Bibliographie ou Etude des ouvrages à consulter termine cette Revue du monde littéraire linguistique et grammaticale, entreprise par M. Vapereau.

Le Dictionnaire des Littératures, rédigé, cela va sans dire sous forme alphabétique, comprendra 12 fascicules de 2 fr. 50 la livraison. Le premier de ces fascicules a paru et nous semble tenir les promesses du titre et du vaste programme que le célèbre biographe s'est proposé de remplir. En 176 pages de grand format in-8° cette première livraison comprend d'abord tous les personnages de la lettres A, depuis le pacha Aaschich, l'un des plus anciens poètes de la Turquie, jusqu'à Ayred, poète dramatique allemand de l'école de Hans Sachs, le cordonnier poète de Nuremberg. Parmi les articles d'un autre genre, nous avons remarqué un long et curieux article sur les Académies, sur l'Académie française entr'autres, dont l'auteur donne une liste complète depuis l'origine jusqu'à nos jours, avec l'historique des 40 fauteuils.

A la grammaire proprement dite et à la Linguistique appartiennent les articles *Accent, agglutination, le dialecte alsacien* ; à la Littérature, des aperçus généraux sur les littératures anglaise, allemande, arabe, arménienne, la langue aryenne ; des articles sur l'allégorie, l'antithèse, l'astéisme ou l'atticisme, l'allitération (répétition dans plusieurs mots qui se suivent d'une même lettre ou d'une même syllabe) des données sur le théâtre aux mots : *Acteurs, Amoureuse, Atellannes* ou Comédies bouffonnes de l'ancienne scène italique, la poésie anacréontique asclépiade, les vers anapestes, l'anthologie, l'apologue, l'archaïsme, l'art, les Beaux-arts, les *autos sacramentales* ou Drames espagnols, l'analogie du style, etc., etc.

A l'histoire appartiennent les articles intitulés : Archives, les Actes des Conciles, Affiches, Anecdotes, Annuaire, Archéologie, etc.

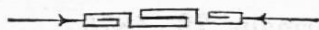
Parmi les articles de pure curiosité ou de particularité littéraires, nous citerons les morceaux relatifs à l'*ami du Peuple*, le journal de Marat, la littérature des aliénés en Angleterre, l'argot des voleurs, les *Ana*, ou recueil de bons mots et d'anecdotes, les écrivains apocryphes, etc.

Mais nous en avons dit assez pour attirer l'attention du public lisant sur l'importante publication éditée par les soins de cette librairie Hachette à l'initiative éclairée de laquelle le public est redevable de tant de bons et de beaux ouvrages.

L'ouvrage entier aura 2096 pages grand in-8° à deux colonnes, compris comme nous l'avons dit en 12 fascicules de 176 pages chacun. Il paraîtra deux fascicules par mois.

PS. Deux fascicules nouveaux ont paru et vont jusqu'au nom des deux *Corneille* dont le spirituel et savant auteur a trouvé moyen de rajeunir l'appréciation qu'en ont faite tant de littérateurs, maîtres passés dans leur art.

A. D.



Partie pratique.

DICTÉE

Réponses aux questions de la 1^{re} dictée (page 13).

1. *Déjeuner* ne prend pas de circonflexe, bien que *jeûner* en ait un. On peut faire la même remarque sur plusieurs autres mots, notamment *côte* et *coteau*. *Sûr* prend le circonflexe, ainsi que ses dérivés, *sûreté*, *sûrement*; tandis que ses composés, *assurer*, *assurance*, ne le prennent pas.

2. Une trombe est proprement une colonne d'eau soulevée par le vent et tournant sur elle-même avec rapidité, qui cause les plus grands ravages. Par extension, une pluie torrentielle.

3. *Abri* forme le verbe *abriter*, dont le *t* semble indiquer un *t* final au mot *abri*.

4. *Aux premières loges* est une expression qui fait allusion aux représentations de théâtre, où les loges sont les meilleures places pour les spectateurs, les premières loges sont celles d'où l'on voit le mieux la scène.

5. *Hisser* signifie monter avec effort; c'est un verbe transitif; on hisse un drapeau au sommet d'une flèche. On hissa les dames sur des chaises, c'est-à-dire : on les aida à y monter.

6. Le mot *debout* est adverbe et invariable, tandis que *assis* est adjectif ou participe, et s'accorde en genre et en nombre. *Les unes étaient DEBOUT, et les autres ASSISES.*

7. *Grimper*, comme hisser, signifie monter avec effort; mais comme il est intransitif, on grimpe soi-même tandis qu'on hisse quelque chose.

8. Un *improvisateur* est celui qui fait un discours, dit des vers, chante un morceau, sans préparation, mais par la seule inspiration du moment.

9. *Qui sur une table, qui sur une chaise*, signifie les uns sur une table, les uns sur une chaise. *Qui* ainsi répété est un mot distributif.

Qui ça, qui là, chacun chez soi.

10. *L'un d'eux grincea sur son violon les premières notes*, c'est-à-dire : joua les premières notes sur un violon grinçant. On a ici la figure de mot ou trope appelée métonymie.

11. Des dérivés en *al*, sur la finale *on*, aucun ne double l'*n*; tandis que tous ceux en *el* doublent l'*n*; exemples : *national*, *cantonal*, etc., *rationnel*, *intentionnel*, *conditionnel*, etc.

12. *Intonation* ne double pas l'*n*. *Détonation* dérivé de *ton* double l'*n*, tandis que *détonation*, signifiant faire explosion ne la double pas. Les dérivés de *son* sont plus irréguliers; *consonnance* double l'*n*, tandis que *dissonance*, *assonance*, et les verbes dérivés ne la doublent pas.

13. *Le vent qui a des rugissements*, pour le vent qui rugit est une tournure très expressive. *Rugir* est déjà une expression très énergique en parlant du vent, puisque littéralement c'est le lion qui rugit.

14. Le mot *gonfler* est formé de la racine onomatopée *fl*, très imitative, qui indique le mouvement de l'eau, de l'air ou d'un gaz qui s'échappe; on la retrouve dans *flot*, *fluide*, *fleuve*, *enfler*, *souffler*, *siffler*, etc.

15. Le mot *brouhaha* est une onomatopée, c'est-à-dire un mot formé par imitation.

16. Il y a dans la langue trois mots *quelque* : l'adverbe, qui modifie généralement l'adjectif, en indiquant à quel degré est portée la qualité ; QUELQUE *savant qu'il soit* ; l'adjectif numéral indéfini, toujours pluriel, modifiant le substantif, en indiquant un nombre indéterminé d'objets, QUELQUES *soupons* ; enfin l'adjectif qualificatif indéfini, indiquant d'une manière vague une qualité du substantif. Il est toujours singulier et peut se remplacer par *quelconque*. Une *tempête quelconque*, et non *quelle*, il faut donc écrire QUELQUE *tempête qu'il fuisse*.

17. Au sens propre *jucher* se dit des poules qui se tiennent sur le *juchoir*. Au figuré, *juché* c'est être sur un point élevé, mais peu sûr.

18. *Marseillaise* forme ici la figure de mot ou trope appelée *antonomase* qui consiste à employer le nom propre pour le nom commun ou le nom commun pour le nom propre. Une *marseillaise* désigne ici un chant patriotique et révolutionnaire.

19. Un bouquet est une réunion de fleurs, *un bouquet de Hongroises* est une expression figurée, une catachrèse, pour désigner un groupe de Hongroises.

20. Les *ménades*, ou bacchantes, étaient de jeunes filles qui dans les fêtes de Bacchus, en Grèce, semblaient s'animer comme des furieuses dans le délire, d'où le sens figuré de ce mot : femme emportée par la passion.

COMPOSITION

2^e sujet proposé. LETTRE DE REMONTRANCE A UN AMI. *Sommaire* : L'un de vos amis, d'une famille peu aisée, a commencé depuis près d'un an des études pour lesquelles ses parents s'imposent de lourds sacrifices, persuadés que leur fils le comprendra et répondra par son application à leur sollicitude. — Mais vous savez qu'il n'en est rien, qu'il s'amuse plus qu'il ne travaille, qu'il dépense mal à propos l'argent de ses parents, les trompe dans ses lettres et leur prépare ainsi les plus cruelles déceptions, et vous lui écrivez pour le rappeler à ses devoirs.

Nous reviendrons avec plus de détails sur la nature de la lettre, son rôle dans la société et la nécessité de se former à bien l'écrire. En ce moment nous nous bornerons à signaler les exigences et les difficultés de la lettre de reproches ou de remontrance. Si vous avez à dire à un ami des choses désagréables, vous êtes fort embarrassé ; quelquefois même vous évitez de parler pour ne pas faire de la peine à celui que vous aimez et ne pas voir sa confusion ou son irritation. Cependant, s'il ne recevait pas bien vos réprimandes verbales, vous pourriez aussitôt lui expliquer vos bonnes intentions, et faire vos efforts pour empêcher une rupture ; tandis que par écrit les choses ne se passent pas toujours très bien.

Tantôt dans le premier accès de la mauvaise humeur ou de l'irritation, vous écrivez sans bien choisir vos expressions et vous ne faites que blesser celui que vous vouliez reprendre ; tantôt vous rappelez des faits

qui n'ont pas de rapport avec le sujet actuel, et ne servent qu'à exprimer votre irritation et exciter celle de la personne qui reçoit votre lettre.

Aussi les lettres de reproches provoquent-elles souvent des répliques mordantes et des ruptures entre ceux qui ne savent pas les écrire avec politesse et ménagements.

Quand le devoir nous force à écrire des choses pénibles, il faut le faire sans s'emporter comme des gens grossiers, des personnes mal élevées. Qu'on ne fasse pour le fond aucune concession ; c'est bien, c'est d'un ami sincère ; mais pour la forme il faut trouver des tours polis, des paroles de bienveillance qui prouvent combien on est peiné d'avoir à faire des reproches. Une semblable lettre est toujours bien reçue par les gens comme il faut ; au lieu de provoquer des froissements, elle resserre généralement les nœuds de l'amitié.

Le sujet que nous venons de proposer exige cette délicatesse de bonne éducation. Vous écrirez sévèrement à votre ami, dont vous connaissez la conduite ; vous lui montrerez ses devoirs en termes énergiques, mais avec bienveillance, l'engageant à se corriger, l'encourageant au bien s'il veut être agréable à Dieu, honorer ses parents et conserver votre amitié.

VOCABULAIRE

Beaucoup de mots qui paraissent difficiles à comprendre ne le sont presque pas quand on connaît les éléments dont ils sont formés, c'est-à-dire leur étymologie. Ainsi le mot *philanthrope* ne dit pas grand chose à l'esprit de celui qui ne le comprend qu'à moitié ; mais si l'on sait que *PHILOS* signifie *ami*, et *ANTHROPOS*, *homme*, on comprend que *philanthrope* signifie *ami des hommes*, et l'on saura en outre ce que signifient les éléments *philos* et *anthrôpos* dans tous les mots où on les trouve.

Nous pensons faire bien en proposant dans nos colonnes quelques exercices d'étymologie. Les élèves pourront apprendre les mots élémentaires (ou radicaux) et chercher les mots français qui en sont formés.

1^{er} Exercice : *Philos* signifie *ami* ;
Anthrôpos signifie *homme*.

Indiquez les mots que forment ces deux éléments et cherchez-en la signification.

SYNONYMES

Les synonymes sont des mots qui ont à peu près le même sens, mais que sépare pourtant une légère nuance. Ainsi *abandonner* et *délaisser* éveillent une idée commune de négligence, d'oubli, de cessation de soins ; mais tandis que le second ne se dit qu'à l'égard des personnes, le premier se dit pour les personnes et les choses ; le second dit quelque chose de plus pénible, parce que le délaissement suppose surtout la négligence.

! Nous donnerons deux phrases où doivent figurer ces mots. L'élève placera dans chacune le terme convenable.

1^{er} Exercice : Ceux qui avaient intérêt à le défendre l'ont
Dans sa misère, il s'est vu de tous.
(délaisé, abandonné.)

Solution du 2^e problème (page 14).

Genève, 4 janvier 1877.

Monsieur,

Dans le n^o 1 de l'*Educateur* de 1877 vous proposez un problème de géométrie intéressant et instructif, que je résous en disant :

La chose est possible : il suffira, pour construire la figure, de tracer un carré ayant pour côté le double de l'hypothénuse du triangle donné.

En effet, si je prends pour unité de longueur le petit côté de l'angle droit du triangle, le grand côté vaudra 2, et la surface de la figure $\frac{1 \times 2}{2} = 1$.

L'assemblage de 20 triangles égaux à celui-là composera donc une surface égale à 20, et, si cette surface est un carré, le côté en vaudra $\sqrt{20} = \sqrt{4 \times 5} = 2\sqrt{5}$. Or $\sqrt{5}$ est précisément, dans le triangle donné, la longueur de l'hypoténuse, qui s'obtient en extrayant la racine carrée de la somme ($1 + 4 = 5$) des carrés des deux côtés de l'angle droit. En doublant cette ligne nous aurons le côté du carré dont la surface vaudra $2\sqrt{5} \times 2\sqrt{5} = 4 \times 5 = 20$, ou 20 fois celle du triangle primitif.

Au lieu de 20 triangles on pourrait n'en proposer que 5, et le côté du carré équivalent serait alors exactement l'hypothénuse du triangle donné. Au reste, le nombre des triangles peut être 45, 80, 125, 180, 245, etc., qui fournissent pour côtés des carrés équivalents $3\sqrt{5}$, $4\sqrt{5}$, $5\sqrt{5}$, etc., en augmentant toujours de 1 le coefficient du radical $\sqrt{5}$.

On varierait aussi une autre donnée du problème en donnant, par exemple, au plus grand côté de l'angle droit, des valeurs 3, 4, 5, etc., fois plus grandes qu'à l'autre côté. Ainsi, en le supposant 3 fois plus long, et en portant à 60 le nombre des triangles, le côté du carré équivalent aurait pour longueur 3 fois celle de l'hypothénuse.

Voici, Monsieur, un autre problème qui ne fait appel qu'à des notions moins avancées de géométrie. Si vous ne le jugez pas trop simple et indigne d'être proposé, je le mets à votre disposition (IV^e problème ci-dessous).

Agréez, etc.

J. CHAUTEMS.

En remerciant M. Chautems pour sa solution et le nouveau problème qu'il nous envoie, nous exprimons le vœu qu'il veuille continuer sa collaboration à la partie pratique de l'*Educateur*. Nous espérons d'ailleurs que bon nombre d'instituteurs suivront ce bon exemple.

Voici maintenant la réponse à la seconde partie de la question : la manière de faire la construction

La manière la plus simple est de faire un carré avec la double hypoténuse pour côté ; du milieu de chaque côté on mène une ligne à l'une des extrémités du côté opposé, en ayant soin que les quatre droites se coupent à angle droit. A la suite du triangle qu'on a sur chaque ligne on en porte un second, qui remplit l'espace. Il reste alors au milieu une croix. Deux triangles en formeront chacun des bras, les quatre qui restent rempliront le centre.

La construction graphique n'est pas possible avec 5 triangles formant

un carré, bien que la démonstration prouve que 5 triangles égalent en surface le carré fait sur l'hypothénuse.

Nous avons reçu une solution graphique de M. Gagneaux, instituteur à Lausanne.

Voici la solution que nous avons préparée avant de recevoir celle de M. Chautems. Chacun peut prendre celle qu'il préfère :

La chose est possible. En effet, si le petit côté de l'angle droit vaut a , le grand vaut $2a$, et la surface a^2 ; soit pour les 20 triangles $20a^2$.

Le carré fait sur l'hypothénuse de l'un des triangles vaut $a^2 + (2a)^2$, soit $5a^2$; $20a^2 : 5a^2 = 4$. Le carré à trouver vaut donc 4 fois le carré de l'hypothénuse d'un petit triangle, en sorte que le côté de ce carré vaut 2 fois l'hypothénuse.

PROBLÈMES

III. Un père meurt avant sa femme et laisse par testament le cinquième de sa fortune à Jules son fils aîné. Le reste doit être partagé par égales portions entre ses cinq enfants, Jules, Charles, Henri, Claire et Fanny. Trois des enfants, Charles, Claire et Jules meurent successivement ab intestat et sans postérité. Le code civil vaudois (art. 533 et 534) attribuant dans ce cas le quart des biens du défunt à la mère et le reste aux frères et sœurs, on demande quelle part de la fortune du père revient enfin à la mère et à chacun des deux enfants survivants.

IV. Les longueurs des côtés d'un triangle devant être des nombres entiers, si le premier côté mesure 3 mètres, et le deuxième 5 mètres, on demande : 1° Quelles seront les longueurs possibles du troisième côté; 2° de quelle espèce (acutangle, obtusangle, rectangle, isocèle) seront les divers triangles formés; 3° quelle sera la surface de ceux qu'il est possible de calculer en faisant le produit de la base par la demi-hauteur.

(Donné par M. Chautems.)

F. MAILLARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — L'Académie de Lausanne compte 178 étudiants réguliers et 79 externes, soit un total de 257. Des étudiants réguliers, 141 sont Vaudois, 20 Suisses d'autres cantons et 17 étrangers à la Suisse. Des 79 externes, 13 suivent les cours de plus d'une section ou d'une faculté, ce qui porte à 92 le nombre des inscriptions d'étudiants externes. Il y a 35 Vaudois, 17 Confédérés d'autres cantons et 40 étrangers.

Le Gymnase littéraire compte 50 étudiants réguliers et 27 externes; le Gymnase scientifique 14 étudiants réguliers; la Faculté des Lettres, 4 étudiants réguliers et 15 externes, dont 3 qui suivent d'autres cours; la Faculté des Sciences, 17 étudiants réguliers et 2 externes qui suivent d'autres cours; celle de Pharmacie, 11 étudiants réguliers et 5 externes; la Faculté technique 50 étudiants réguliers et 8 externes, dont 2 inscrits pour d'autres cours; la Faculté de Théologie, 16 étudiants réguliers et un externe; celle de Droit, 16 étudiants réguliers et 34 externes, dont 6 suivent d'autres cours.

Il y a 22 professeurs ordinaires, 18 professeurs extraordinaires et 3 professeurs agrégés.

FRANCE. — Le *Bien public*, grand journal républicain qui veut bien faire l'échange avec nous, renferme d'intéressants articles sur l'Education et sur le progrès scolaire. Il nous apprend, entr'autres, dans un article signé de M. Georges Lassey, que la *Ligue de l'enseignement* fondée par M. Jean Macé est en pleine voie de prospérité. Elle s'occupe essentiellement de la création de bibliothèques militaires et d'écoles régimentaires. Au 31 décembre dernier son actif se soldait par un actif de plus de 5000 francs.

Dans un autre article, de M. Georges Lassey également, qui paraît être chargé de la rubrique de l'instruction publique, nous voyons que M. Ernest Lefèvre, membre du Conseil général de la Seine, a interrogé le Préfet de police sur l'ordre que ce dernier a donné de se dissoudre aux sociétés coopératives ayant pour but la création de bibliothèques populaires. Le Préfet prétendait que l'autorisation administrative était nécessaire pour l'établissement de sociétés de ce genre; on a réfuté cette interprétation.

Dans le dernier numéro du *Bien public* que nous avons reçu, M. Georges Lassey parle d'un congrès des instituteurs qui doit avoir lieu à Paris, en septembre 1877.

Si nous avons un vœu à formuler, ce serait celui que ce congrès n'eût lieu qu'en 1878, pour donner la facilité aux instituteurs suisses qui iront voir l'exposition scolaire, d'assister au congrès projeté et de faire ainsi le pendant de ce qui a eu lieu en 1867. Aujourd'hui que la France est en République, c'est avec plus de satisfaction encore que la Suisse verra ses enfants fraterniser avec le corps enseignant de ce grand pays, et s'associer à ses discussions relatives à cet intérêt commun à tous, l'intérêt de l'intelligence et des écoles.

— Comme l'*Educateur* s'est occupé de l'épargne dans les écoles, nous pensons que les chiffres suivants intéresseront quelques lecteurs.

En France, le nombre des caisses d'épargnes, au 31 décembre 1874, était de 1206. A la même date le nombre des livrets s'élevait à 2,170,066. Le solde dû aux déposants se montait à 573,498,967 fr. 86 c. — Pour l'année 1874 les versements l'emportaient de 31,607,316 fr. 87 c. sur les remboursements.

VARIÉTÉS

Statistique. — En 1872 le Conseil national, siégeant à Berne, comptait 35 avocats, 8 directeurs de chemins de fer, 8 directeurs de banques, une dizaine de négociants et de grands industriels, 6 propriétaires, 3 rédacteurs de journaux, 2 médecins, 2 professeurs, un vétérinaire, un ingénieur, un nombre respectable de colonels fédéraux, enfin une cin-

¹ Sous ce titre, la rédaction désire consigner quelques faits intéressants, de statistique, de géographie, d'histoire, etc. Pour atteindre ce but elle fait appel à la bonne volonté des collaborateurs pour les renseignements utiles.

quantaine de conseillers d'Etat, présidents de cour et autres autorités cantonales.

En 1875, le Grand Conseil du canton de Vaud comptait dans son sein : 84 agriculteurs, 45 rentiers ou sans profession, 29 notaires, 19 négociants, 14 industriels, 13 avocats, 7 ingénieurs, 6 banquiers, 5 arpenteurs, 3 médecins, 3 employés des postes : total, 228 députés.

On est étonné de trouver dans le Grand Conseil un nombre aussi considérable d'agriculteurs et d'hommes de loi, tandis qu'il n'y a ni professeurs, ni instituteurs, ni pasteurs, ni hommes de lettres, ni naturalistes, ni mathématiciens. Cette prépondérance notable de certaines professions et ces différentes lacunes donnent l'explication de bien des lois acceptées ou rejetées, bien des actes positifs ou négatifs.

Circulation des lettres. — En 1850 le nombre des lettres expédiées s'est élevé, pour la Suisse, à 15 millions, soit 6 lettres par tête de population ; en 1860 ce chiffre atteignait 27 millions, soit 10 lettres par habitant ; depuis 1870 la circulation s'est accrue dans la proportion suivante :

1870	46,2 millions, soit	17	lettres par tête.
1871	54 » »	20	»
1872	56 » »	20,7	»
1873	61,7 » »	22,8	»
1874	63,2 » »	23,4	»

En Grande-Bretagne, le chiffre des lettres se monte à 30 par tête ; aux Etats-Unis à 19 $\frac{1}{2}$, en Allemagne à 13, en France à 10, en Autriche à 8 et en Italie à 5 $\frac{1}{2}$; la Suisse tient donc le second rang.

Chemins de fer. — La longueur des chemins de fer du globe a plus que doublé dans les dix dernières années, ainsi que cela résulte des calculs établis par la Société royale de statistique de Londres.

	1860	1865	1870	1875
Europe.	51,514 kil.	75,149 kil.	103,744 kil.	142,807 kil.
Asie.	1,397 »	5,568 »	8,132 »	12,302 »
Afrique.	496 »	837 »	1,773 »	3,279 »
Amérique.	53,235 »	62,735 »	96,398 »	133,914 »
Australie.	264 »	825 »	1,812 »	2,820 »
	106,906	145,114	211,859	295,122

A 4 kilomètres par lieue de poste, ce dernier nombre, 295,122, représente une ligne de rails de 73,780 $\frac{1}{2}$ lieues, soit un peu plus de huit fois le tour de la terre.

— Le comité formé à Hellikon pour distribuer les secours aux familles des victimes de la catastrophe de Noël 1875, a réuni la somme de 55,578 fr. 44 c. Le tableau de répartition vient d'être approuvé par la direction de l'intérieur.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.